



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

**AVIS DE MOTION**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de La Guadeloupe, tenue le 9 mai 2022 à l'Hôtel de Ville de La Guadeloupe, à 20h40 sous la présidence de Mme Vanessa Roy, mairesse, et en présence des conseillers ci-après mentionnés :

Siège # 1 M. Pierre Grondin

Siège # 4 Mme Guylaine Gagnon

Siège # 2 M. Frédéric Poulin

Siège # 5 M. Vincent Breton

Siège # 3 M. Dave Roy

Siège # 6 M. Carl Boilard

Christiane Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette session.

Il a été statué notamment ce qui suit :

**AVIS DE MOTION, DE L'ADOPTION, LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE, DU  
RÈGLEMENT NO 528-2022**

M. Dave Roy, conseiller au siège # 3, donne avis de motion que sera adopté lors d'une séance ultérieure le règlement portant le numéro 528-2022, règlement abrogeant les règlements # 348-2004 et # 429-2011 concernant la sécurité des piscines résidentielles.

Le projet de règlement est également déposé.

Christiane Lacroix, directrice générale

Le 11 mai 2022